

<b>IDENTIFICATION DE LA MISSION</b>	<b>TEXTES DE REFERENCE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Décret n° 2008-775 du 30 juillet 2008</a> relatif aux obligations de service et missions des personnels enseignants du premier degré</li> <li>- <a href="#">Circulaire n° 2016-148 du 18 octobre 2016</a> - Mission des formateurs des premier et second degrés</li> <li>- <a href="#">Circulaire n° n° 2013-019 du 4-2-2013</a> – Obligations réglementaires de service</li> <li>- <a href="#">Bulletin officiel n° 30 du 23 juillet 2015</a> – Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur et Annexe 1 : Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs</li> </ul>
	<b>DESCRIPTION DE LA MISSION</b>	<p><b>Formation initiale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement de stagiaires lauréats du CPRE niveau Master et niveau licence. Cet accompagnement comprend les visites, les entretiens, la rédaction des bulletins de visite et d'information, la saisie des compétences de chaque stagiaire dans l'application dématérialisée en vigueur, les échanges par mail, téléphone qui représentent le lien professionnel ainsi que l'aide à la prise de fonction (dernière semaine d'août).</li> <li>- Accueil en classe des stagiaires à des périodes déterminées en fonction de l'emploi du temps à la Faculté d'éducation (FDE Montpellier).</li> <li>- Accueil et/ou travail spécifique dans le cadre de dispositif d'aide mis en place pour des stagiaires en entrée dans le métier en difficulté.</li> <li>- Intervention en responsabilité dans des unités d'enseignement de la formation universitaire (pédagogie générale ou UE disciplinaires) selon une quotité horaire déterminée annuellement. Ces interventions qui comprennent la préparation des TD et la correction des évaluations sont programmées sur les journées de décharge et également le mercredi si nécessaire.</li> <li>- Tutorat universitaire d'étudiants inscrits en master 2 MEEF 1er degré : visite étudiant master 2 MEEF 1er degré en contrat alternance au cours du stage de pratique accompagnée ou en responsabilité (entretien post- visite, rédaction du bulletin de visite, correction de l'écrit réflexif).</li> </ul> <p><b>Formation continue</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement d'enseignants en début de carrière.</li> <li>- Contribution aux pôles d'expertise pédagogique départementaux / Élaboration de plans de formation individualisée en fonction des besoins.</li> </ul>
<b>MISSIONS ET COMPETENCES</b>	<b>CONNAISSANCES ET COMPETENCES MOBILISABLES</b>	<p><b>Spécificités de la mission :</b></p> <p>Disposer des compétences professionnelles du formateurs, regroupées en 4 domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Penser, concevoir, élaborer</li> <li>- Mettre en œuvre, animer</li> <li>- Accompagner l'individu et le collectif</li> <li>- Observer, analyser et évaluer</li> </ul> <p><b>Connaissances et compétences attendues :</b></p> <p>Outre une solide expertise pédagogique et didactique de l'enseignement du 1er degré, le CMF devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les fondamentaux de la formation professionnelle : observer et analyser</li> <li>- Accompagner les apprenants dans leurs apprentissages</li> <li>- Élaborer une programmation de formation et des objectifs pédagogiques</li> <li>- Élaborer des écrits professionnels et construire des ressources pédagogiques</li> <li>- Installer un environnement bienveillant et sécurisant.</li> <li>- Accompagner les individus et les équipes en facilitant les échanges en présence et à distance</li> <li>- Contribuer à l'évaluation d'un dispositif de formation</li> </ul>
	<b>ORGANISATION DU SERVICE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'enseignant chargé de mission de formation bénéficie d'une décharge selon les besoins de service soit à 25% (216 heures annuelles consacrées aux missions de maître formateur) ou à 33% (288 heures annuelles consacrées aux missions de maître formateur).</li> <li>- Cette mission n'est pas compatible avec un temps partiel.</li> <li>- L'enseignant chargé d'une mission de formation pourra être mobilisé certains mercredis</li> </ul>
<b>CONDITIONS D' EXERCICE</b>	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	<p>Mission ouverte aux enseignants du premier degré titulaire d'un CAFIPEMF.</p> <p>Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés en fonction des postes à pourvoir</p> <p>Le dossier de candidature comporte : la fiche de candidature, un CV d'une page, une lettre de motivation</p>
	<b>CONTACT</b>	<p>Isabelle Demarque, conseillère pédagogique auprès de la A-DASEN de l'hérault, Madame Eybert</p> <p><a href="mailto:isabelle.demarque@ac-montpellier.fr">isabelle.demarque@ac-montpellier.fr</a></p>

Le dossier de candidature devra être adressé **au plus tard le 17 avril 2026 à l'IEN de la circonscription** avec copie à l'adresse suivante : [reponsecandidature34@ac-montpellier.fr](mailto:reponsecandidature34@ac-montpellier.fr)